

**Détails de production du mois de février :**

La production nucléaire a représenté 67,9 % de la production (72,9 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 48 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80% (81,8 % en puissance brute du parc),
- 40 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90% (67,4 % en puissance brute du parc),

**Statistiques des données définitives du mois de février :**

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 85,8 % pour le nucléaire,
- 40,6 % pour les combustibles fossiles,
- 41,5 % pour l'hydraulique,
- 30,1 % pour l'éolien,
- 10,3 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 77,6 % et le minimum a été de 3,4 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 73,9 %.

Le mois de février a été marqué par des températures globalement inférieures aux températures de référence (voir page 27). Les deux derniers jours ont été particulièrement froids et ont nécessité une importation importante (voir pages 6 et 7). La production d'énergies renouvelables a représenté 20,9 % de la production (22,4 % de la consommation) grâce à une forte production de l'hydraulique et une bonne production de l'éolien. La production à partir des énergies fossiles a été de 11,1 % de la production (12 % de la consommation), en particulier la production à partir du fioul est relativement limitée, à l'exception des deux derniers jours du mois (voir page 10).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée est de 87,4 % (85,8 % en février 2017). La quantité de CO<sup>2</sup> rejetée a été de 67,5 g/kWh alors qu'elle était de 74,7 g/kWh en février 2017.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a été exportateur, il a représenté 5,1 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.